

ALLOCUTION A LA 201^{ÈME} SESSION DU CONSEIL EXECUTIF DE L'UNESCO

(Vérifier à l'oral)

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Monsieur le Président de la Conférence générale,

Madame la Directrice générale,

Mesdames et messieurs,

En ces temps troubles, pleins de tensions et d'incertitudes, il convient de rappeler, à l'occasion de cette 201^{ème} session du Conseil exécutif, la pertinence du mandat si fort de l'UNESCO en faveur de la promotion de la paix universelle et la nécessité de poursuivre la réalisation de ses objectifs au bénéfice des peuples du monde entier.

Aujourd'hui, en effet, notre Organisation est appelée à adopter une stratégie actualisée de réponse au changement climatique. La conception durable sur laquelle elle est fondée consacre une approche préventive qui implique la conservation des ressources renouvelables et non renouvelables pour garantir la durabilité de celles-ci au profit des générations futures. Elle implique surtout de préparer les prochaines générations par l'éducation, la science, la culture et l'information. Nous pensons, en effet, que la stratégie actualisée de l'UNESCO doit favoriser une inversion des tendances actuelles et viser à un équilibre de nos écosystèmes.

Pour cela, il est indispensable que notre stratégie commune face au changement climatique ait une double pertinence, culturelle et économique.

Pertinence culturelle, tout d'abord, car toute action de sensibilisation exige la prise en compte des valeurs, du contexte et du patrimoine culturels des communautés visées. Pertinence économique ensuite, puisque l'idée du développement durable doit désormais constituer le fondement des économies nationales, aussi bien des pays développés que des pays moins développés, en particulier ceux d'Afrique et les économies insulaires.

Ces enjeux nouveaux viennent conforter l'approche intersectorielle et interdisciplinaire retenue par notre Organisation.

Madame la Directrice générale,

En soulignant cette responsabilité singulière qui revient à notre Organisation, je n'ignore pas la situation budgétaire critique qu'elle traverse depuis bientôt cinq années. Vous nous avez rappelé les coupes drastiques que vous avez dû opérer dans les programmes et dans le personnel, cependant que le programme régulier restait largement dépendant de contributions extrabudgétaires.

Sous ce rapport, nous nous félicitons de ce que le projet de 39 C/5 soit le premier du genre à présenter un cadre budgétaire intégré et nous espérons que les dialogues structurés sur le financement, que nous souhaitons inclusifs et transparents, nous permettront de combler les déficits dans le financement des priorités décidées par les Etats membres, notamment les deux Priorités globales, Afrique et Egalité des Genres, et le Plan d'action en faveur des Petits Etats Insulaire en Développement (**PEID**).

A cet égard, nous souhaitons réaffirmer notre soutien au Projet relatif à l'Histoire générale de l'Afrique et engageons l'ensemble des Etats membres à le soutenir au travers de contributions extrabudgétaires.

Culture et Education sont aux fondements même de la citoyenneté mondiale et d'un développement de l'humanité durable pour lesquels nous nous battons. Cela place notre mission au cœur des ODD contenus dans l'agenda 2030. L'éducation dans le monde et en Afrique tout particulièrement requiert un engagement renforcé de l'UNESCO dans l'amélioration de la qualité de nos enseignants, de nos outils pédagogiques et de nos infrastructures éducatives.

Les difficultés budgétaires de notre Organisation nous ont contraint à faire preuve de créativité dans la recherche de solutions le plus souvent ponctuelles ou partielles ; or la mise en œuvre des ODD sur le terrain nécessite la sécurisation des ressources financières tant les différents Objectifs sont imbriqués entre eux. Les circonstances nouvelles induites par les engagements pris à l'échelle mondiale récemment nous invitent ainsi à avoir une nouvelle approche pour faire face à la crise budgétaire de notre Organisation.

Mesdames, messieurs,

Le dispositif hors siège de l'UNESCO est indispensable pour la région Afrique qui présente de gros besoins dans les secteurs de l'Education, de la Culture, et des Sciences ainsi qu'en matière d'appui dans la mise en œuvre des diverses conventions.

A ce sujet, notre Délégation se félicite des efforts et des progrès réalisés dans la mise en œuvre de mesures pour améliorer le réseau de terrain en Afrique. En tant que pays-hôte d'un bureau multisectoriel régional, le Sénégal prend des responsabilités très au sérieux et continuera en conséquence de tenir ses engagements vis-à-vis de l'Organisation. Dans le même temps, et cela doit être dit au moment où les accords de siège vont être renégociés, ce soutien ne peut pas peser exclusivement ou principalement sur les pays-hôte.

Aussi, bien que conscient des difficultés financières de l'Organisation, le Sénégal considère-t-il que la réforme du dispositif hors-siège ne doit pas être simplement envisagée d'un point de vue financier, mais avec l'ambition d'avoir une présence solide et transformatrice de l'UNESCO à la hauteur des priorités des pays, tout en tenant compte des circonstances locales.

La stratégie de renforcement de l'action de l'UNESCO en matière de protection de la culture et de promotion du pluralisme culturel en de conflit armé constitue un nouveau défi pour nous tous, Etats membres, communautés locales, experts. Si les actes délibérés de destruction de biens culturels constituent des blessures mémorielles profondes dans la chair des peuples directement touchés, ils restent difficiles à prévenir et donc à anticiper malgré tous les dispositifs envisageables. A ce sujet, le Sénégal salue l'adoption récente, par le Conseil de sécurité des Nations unies, de la Résolution 2347 qui reconnaît le mandat unique de l'UNESCO dans la sauvegarde du Patrimoine culturel.

Ce mandat implique, au-delà des dispositifs de protection et de sauvegarde, de tenter de comprendre les actes dirigés contre le Patrimoine culturel afin d'endiguer le mal à la racine. C'est tout le sens qu'il faut donner à l'éducation contre l'extrémisme violent que l'UNESCO est en train de promouvoir.

En ce qui concerne la question de la sécurité des journalistes et celle de l'impunité, le Sénégal voudrait appuyer les propositions de la Directrice générale visant à créer un environnement libre et sûr pour les journalistes en coopération avec les Etats membres, les autres agences du système des Nations unies et l'établissement de partenariats avec les acteurs compétents partout dans le monde. Notre Organisation qui a de tout temps œuvré au renforcement de la liberté d'expression, la prévention de la violence et pour

un nouvel ordre plus équilibré de l'information, doit maintenir sa mobilisation en faveur du pluralisme de l'information dans un contexte particulièrement évolutif grâce aux avancées des TIC.

Le moment que nous traversons est plein de difficultés pour l'humanité, tensions, guerres, instabilité presque partout dans le monde. Cela doit renforcer notre attachement au rôle de l'UNESCO pour contrer ces tendances négatives.

L'UNESCO, elle-même, est à un moment critique de son histoire. Comment notre Organisation peut-elle à la fois conserver sa pertinence et faire valoir ses avantages comparatifs dans un contexte de déficit budgétaire et de dépendance accrue vis-à-vis des ressources extrabudgétaires? Les débats que nous aurons dans les prochains jours sur le projet de programme et de budget seront notre première réponse à cette question.